

CERTIFICAT

ASSAINISSEMENT ÉLÉMENTS DE CANALISATIONS D'ASSAINISSEMENT PALADEX

Le CSTB atteste que le(s) produit(s) ci-dessus est (sont) conforme(s) à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification CSTBat RT 17 en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à

La société PALADEX Ltd – AVROT GROUP
IL – 60905 KIBBUTZ BEEROT YITZHAZ

Usine de IL – 60905 KIBBUTZ BEEROT YITZHAZ

le droit d'usage de la marque CSTBat Assainissement pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CSTBat et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 434-PE30-01-190 du 1^{er} mars 2008

Décision de reconduction n° 726-PE30/01-248 du 31 mars 2015

Cette décision annule et remplace la décision n° 691-PE30/01-248 du 21 mai 2014



PE30/01-248

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet evaluation.cstb.fr pour en vérifier sa validité

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Conformité à l'Avis Technique n°17/11-248
et de son additif 17/11-248*01Add

- Etanchéité de l'élément et de l'assemblage
- Résistance mécanique conforme aux prescriptions de l'Avis Technique

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant

Florence COUVREUR
Tél. : 01 64 68 88 80

Pour le CSTB
Le Directeur Technique

Charles BALOCHE

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso l'Avis Technique correspondant



**ÉLÉMENTS DE CANALISATIONS D'ASSAINISSEMENT
PALADEX**

Décision d'admission n° 434-PE30-01-190 du 1^{er} mars 2008

Décision de reconduction n° 726-PE30/01-248 du 31 mars 2015

Cette décision annule et remplace la décision n° 691-PE30/01-248 du 21 mai 2014

Le titulaire de ce certificat est autorisé à apposer la marque CSTBat sur les produits ci-après désignés :

Tubes PALADEX - Classe de rigidité SN 12 et SN 8							
DN/ID	Epaisseur minimum de la paroi Interne e ₄	Epaisseur minimum de la paroi entre les ondulations e ₅	Epaisseur minimum de la paroi externe e ₆ en sommet d'onde	Epaisseur minimum de la paroi externe e ₆	Epaisseur du revêtement interne e ₇ minimum	Pas d'onde P	Hauteur d'onde H
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
400	2,2	3,2	2,0	1,3	0,25	68 ± 2	18,5
500	2,4	3,7	2,0	1,4	0,25	80 ± 2	22,0
600	2,6	4,2	2,2	1,4	0,25	85 ± 2	25,0
800	3,1	5,2	2,5	1,8	0,25	108 ± 2,5	35,0
1000	3,6	6,2	2,5	1,8	0,25	127 ± 2,5	45,0
1200	3,6	6,2	2,5	1,8	0,25	127 ± 2,5	45,0